



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 10 Décembre 2013

FERMETURE de BERCY PPDC, ce sont encore les personnels et les usagers qui trinquent et La Poste S.A qui encaisse le pognon ! Inacceptable !!!

Le lundi 18 novembre, l'ensemble des lignes de Bercy PPDC et une partie des agents travaillant à la production embauchaient sur 2 sites appelés Hub12 et Hub13, respectivement situés dans les bâtiments de la distri du 12^{ème} rue Erard et la distri du 13^{ème} rue de Choisy. La direction de La Poste a réussi à fermer Bercy PPDC en nous rattachant administrativement au centre de Brune PPDC et en nous divisant sans que toutes les conditions de travail soient réunies. Passé les cotillons et l'accueil faussement sympathique, la CGT fait un premier point sur les dysfonctionnements des Hub 12 et 13.

Petit rappel des règles élémentaires

La pause sur une journée est de 30 min non sécable, cela veut dire qu'elle ne peut pas être découpée en 2 ou en 3. Elle doit être prise le plus prêt du milieu de la journée et en aucun cas dans la 1^{ère} ni la dernière heure de travail. Règle valable pour tous les postiers.

Manque de matériel

C'était prévisible, le manque de matériel de conteneurisation est depuis notre arrivée, flagrant et navrant de la part d'une Direction arrogante qui donne toujours le sempiternel argument : les CP660 ne remontent pas de province. Sans commentaires...

Manque d'espace

Le chantier colis n'existe pas. Les agents affectés sur cette position de travail doivent constamment monter ou descendre pour stocker le courrier et les colis sur une zone de circulation située entre le quai du bas et le chantier production. La Direction se dit concernée mais elle est plutôt consternante devant ce manquement aux règles de sécurité les plus élémentaires.

Conditions de travail et mauvaise qualité de l'air

La pollution produite par les poids lourds qui arrivent en fin de journée devient insupportable pour les agents travaillant à proximité. La CGT demande à ce que le CHSCT étudie la possibilité de faire une analyse de l'air à l'heure où les camions sont présents dans l'établissement.

Haut le pied

Le haut le pied (*distance entre les hub et le début de la tournée*) est de 40 min aller/retour !!! En considérant qu'ils nous faut selon les encadrants, rentrer entre chaque tour de collecte, c'est au moins 120 min voir 160 min en tout dans une journée de 6h40. Autant dire que cela est impossible et entraînera inévitablement du stress et des accidents si les agents essayent de s'y tenir. Sans compter l'accumulation du retard sur chaque tour.

Dans tout les cas cités précédemment, on peut honnêtement se demander dans quelle mesure la Direction de La Poste n'agit pas volontairement afin de dégrader les conditions de travail. Cela fait pratiquement un an qu'elle nous a annoncé la fermeture de Bercy et elle n'aurait pas eu le temps d'organiser le travail correctement ?

La CGT n'y croit pas et pense plutôt que La Poste agit par stratégie pour faire un maximum d'économies encore une fois sur le dos des agents auxquels, nous ne l'oublierons jamais, elle avait refusé quelques centaines d'euros et avait volontairement préféré... payer des sous-traitants pour casser la grève exemplaire de février 2013.

IMPORTANT

La CGT et le personnel des HUB12, HUB13 et Brune PPDC tiennent à témoigner toute leur solidarité envers Joackim Mody Diakite. Étant informés qu'il a reçu une convocation à un entretien préalable pendant son arrêt de travail, nous exigeons que la Direction annule immédiatement et définitivement cette procédure pouvant mener à un licenciement.

Une pétition circule, signez-la massivement.

Syndiqués CGT, pour être plus forts ensemble !

4 bonnes raisons pour se syndiquer CGT

- Parce que la CGT est une force qui compte dans chaque entreprise et dans le monde du travail...
- Parce que la CGT permet aux salariés de se défendre et de gagner des avancées sociales...
- Parce que la CGT oeuvre en permanence au rassemblement des salariés...
- Parce qu'ensemble nous sommes plus nombreux et plus fort dans l'action pour gagner sur les revendications...

Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire



Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____ Téléphone : _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : _____

Site et ville : _____

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____

Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

(1) Rayer les mentions inutiles

Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____

Section : _____

Activités Postales

Activités Télécom

Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : _____

Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

